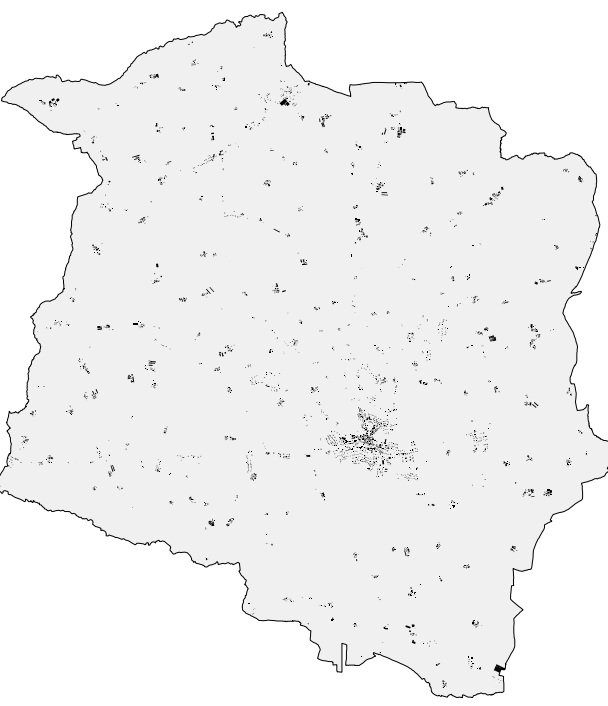


Plan Local d'Urbanisme
Mise à jour n°2

Plan des servitudes



- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés
- Périmètre de protection
 - Monuments historiques inscrits
 - Monuments historiques classés
- AS1 - Protection des eaux potables
- Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée A
 - Périmètre de protection rapprochée B
 - Périmètre de protection éloignée
- I3 - Servitude autour d'une canalisation de gaz
- Parcelles impactées par la présence de la canalisation
- I4 - Servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité
- Ligne
- PM3 - Plans de prévention des risques technologiques
- Emprise source
 - Zone d'interdiction b
 - Zone d'interdiction r
 - Zone d'interdiction B1
 - Zone d'interdiction B2
 - Zone d'interdiction interdite R
- Quimper-Corsy n°1453 - Localisation non connue
- T1 - Zones de servitudes relatives aux chemins de fer
- T4 - Servitudes aéronautique de balisage
- T5 - Servitudes aéronautique de dégagement
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- Tout le territoire communal

Approbation en date du 4 juillet 2019
Mise à jour n°1 en date du 5 octobre 2021
Mise à jour n°2 en date du 18 novembre 2021

L'Atelier d'Ys
21 rue du Tréfilé
35520 La Métrie
02.99.66.67.81

N
100 0 100 200 300
Mètres
Échelle : 1:10 000

